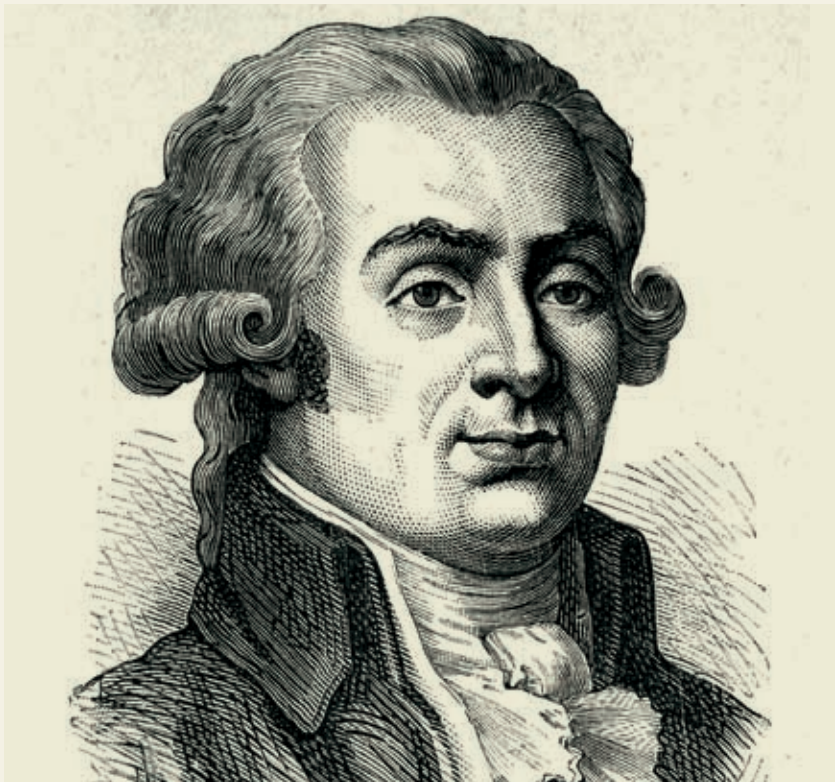


# Jérôme Pétion, dit de Villeneuve

Le Chartrain qui faillit devenir le premier  
« Président de la République française »  
(Chartres, 1756-Saint-Emilion, 1794)



« En deux mots voici mon histoire :  
Dans Paris j'étais adoré,  
Tout y retentissait de mon nom,  
de ma gloire.  
Aujourd'hui je suis abhorré. »

Tel est le destin de ce Chartrain dont seule une ruelle fort retirée de la ville rappelle l'existence.

Avocat chartrain à la fin de l'Ancien Régime, Jérôme Pétion, alors dit de Villeneuve, est lui-même fils d'un juge présidial et avocat du bailliage de Chartres.

Sa carrière politique débute le 20 mai 1789 avec son élection par le bailliage comme représentant du Tiers-Etat aux Etats-Généraux. Son éloquence fait de lui un orateur très populaire de l'Assemblée Constituante, où il siège à « gauche ». Son portrait

circule partout et on ajoute au prénom des garçons « le beau nom, le nom chéri de Pétion ».

En 1791, succès confirmé lorsqu'il ramène le roi de Varennes (dans ses *Mémoires* il écrit : « Je pense que, si nous eussions été seuls, elle [Elisabeth, sœur du roi] se serait abandonnée dans mes bras aux mouvements de la nature. »). Le 30 septembre, à la séance de clôture de l'Assemblée Constituante, Pétion « l'Inflexible » est ovationné avec Robespierre. Enfin, le 14 novembre, il est élu triomphalement maire de Paris. Suspendu un moment par des adversaires, il est rétabli par l'Assemblée législative et les sections parisiennes aux cris de : « Pétion ou la mort ! ». Il réorganise alors la *Société des Amis de la Constitution* (Jacobins) et prône la responsabilité royale : « Pour être inviolable, il faut être impeccable. »

En 1792, écarté des élections parisiennes à la Convention, il s'y fait élire comme député d'Eure-et-Loir le 5 septembre. Unanimement désigné comme Président de la Convention, il se voit même proposer par certains le titre de « Président de la République française ». Ce qui éveille le soupçon d'aspirer à la dictature. S'amorce alors le déclin, notamment avec son impuissance à éviter le sac des Tuileries et les massacres de septembre.

En 1793, mis en difficulté par les *Jacobins*, il passe aux *Girondins*, avec des positions de monarchiste constitutionnel. Compromis dans la trahison de Dumouriez et visé par la proscription des *Girondins*, il s'enfuit en Bretagne puis vers Bordeaux. Mais, reconnu à Saint-Emilion où il a confié ses *Mémoires* à une amie, il gagne Castillon dans l'espoir de s'embarquer. Là, aperçu par un berger, il s'enfonce dans un champ de blé. On l'y aurait retrouvé mort, ayant mis fin à ses jours et même dit-on, son corps déchiré par les loups.

*Quelques engagements politiques de Pétion :*  
Déclaration des droits de l'homme  
Responsabilité royale  
Réforme judiciaire  
Membre actif de la Société des amis des noirs  
Contre la condamnation du roi à la peine mort.

**Juliette Clément,**  
Présidente de la SAEL,  
Directrice des Publications  
SAEL 02 37 36 91 93/  
02 37 36 93 45  
sael28@wanadoo.fr  
www.sael28.fr